



Comité de suivi Voies navigables du 19 avril 2012 :

Rupture du dialogue social par l'administration

L'intersyndicale CGT – CFDT – UNSA, après avoir pris connaissance des documents transmis vendredi 13 avril, constate le non respect des engagements de l'administration malgré nos demandes exprimées à maintes reprises et inscrites dans le protocole. Les éléments relatifs à la cartographie doivent nous être adressés dans les meilleurs délais

Nos exigences pour le comité de suivi du 26 avril 2012 :

- **La connaissance de la répartition des effectifs par macro grades, missions et métiers relatifs aux 15 domaines professionnels,**
- **Le bilan quantitatif emploi public / privé par missions et métiers,**
- **La répartition en ETP des vacataires et saisonniers par service,**
- **L'état des lieux des services en postes vacants.**

En attendant le respect par l'administration de ses engagements sur la cartographie nous exigeons :

- L'arrêt de tout recrutement de droit privé sur le périmètre public,
- La suspension de toutes évolutions en terme d'organisations du travail et de constitution de nouveaux services.

Dans le même temps, nous appelons nos militants à relayer ce boycott au plan local en refusant de discuter, au sein de toutes les instances locales de concertation, de tous les points relatifs aux transferts, pré-positionnement et projets de services en lien avec la création du nouvel établissement.

La rupture du dialogue social et de la négociation relèvent de la responsabilité pleine et entière de l'administration. Elle ne tient pas ses engagements sur cette priorité urgente d'établissement de la cartographie. Pourtant, d'après nos informations, elle dispose depuis longtemps de l'ensemble des ces éléments de cartographie.

La Défense, le 19 avril 2012